

## **REGLEMENT DU JEU GROUPE AVENIR**

### **Le Salon de l'Immobilier et de la Rénovation de Toulon**

#### **Article 1er:**

A l'occasion du Salon de l'Immobilier et de la Rénovation organisé à Toulon (83), la société GROUPE TEBER AVENIR – nom commercial GROUPE AVENIR, société à responsabilité limitée au capital de 6.117.765 euros, dont le siège social est situé 19 Cours Alexandre Borodine, 26000 Valence, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Romans sous le numéro 490 389 913, organise sur le stand Groupe Avenir, du 15 au 17 septembre 2017, un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat de produits ou de services.

#### **Article 2:**

Ce jeu organisé sous forme de loterie, est ouvert à toute personne physique majeure (au moment de sa participation) à l'exclusion des personnes physiques organisatrices, à savoir les Dirigeants, Salariés, et proches familles des Sociétés organisatrices et de l'Etude de Maître Valérie GUEDJ, Huissier de Justice sis à 26 rue Victor Schoelcher, BP 92051, 68059 Mulhouse Cedex 2, auprès de laquelle le règlement complet du jeu est déposé.

Le règlement du jeu peut être obtenu gratuitement sur simple demande écrite adressée au GROUPE AVENIR – Direction marketing – 19 Cours Alexandre Borodine, 26000 Valence, les frais de timbres étant remboursés au tarif postal lent en vigueur (une seule demande par famille - celle-ci s'entendant de l'ensemble des personnes domiciliées au même foyer fiscal, même nom, même adresse - pendant toute la période de jeu et au plus tard 10 jours après la fin du jeu). Il peut également être consulté sur le stand Groupe Avenir du Salon de l'Immobilier et de la Rénovation de Toulon, où il sera affiché, pendant la durée du jeu. Il sera reproduit par extraits ou résumés sur les documents annonçant le jeu.

#### **Article 3:**

Les bulletins de participation seront disponibles sur le stand Groupe Avenir du Salon de l'Immobilier et de la Rénovation de Toulon pendant la durée du jeu.

Pour participer, il suffira de se rendre entre les 15 et 17 septembre 2017 sur le stand Groupe Avenir du Salon de l'Immobilier et de la Rénovation de Toulon, durant les horaires d'ouverture de la foire, de retirer un bulletin de participation (1 seule participation est admise par famille, même nom, même adresse) et de le déposer dûment complété dans l'urne spécialement prévue à cet effet, au plus tard le 17 septembre 2017 à 16h55.

Aucun envoi de bulletin par la Poste ou par d'autres moyens ne sera admis.

Pour être valable, les bulletins devront être complètement et lisiblement remplis (nom, prénom, adresse, n° de téléphone et adresse e.mail éventuelle et facultativement cocher une case relative à l'acceptation de la newsletter du GROUPE AVENIR) et ce sans rature ni surcharge.

Tout bulletin non conforme, incomplet, surchargé, illisible ou prouvant une participation multiple ou contraire aux dispositions qui précèdent, sera considéré comme nul, et en conséquence éliminé du tirage après ouverture de l'urne. Toute reproduction ou photocopie du bulletin de participation est interdite, et entraîne l'élimination du tirage.

#### **Article 4:**

Le jeu permettra de gagner un lot composé des meubles et articles de décoration d'une valeur totale de 1.165,93 euros, offerts par le magasin FLY situé à La Valette du Var (83160), Avenue des Frères Lumière, partenaire du GROUPE AVENIR.

La désignation de chaque article composant le lot, leur descriptif détaillé et leur valeur commerciale hors promotion est précisée en annexe n°1.

Soit une dotation globale de 1.165,93 € TTC.

#### **Article 5:**

Le GROUPE AVENIR procédera au tirage au sort du gagnant sur son stand du Salon de l'Immobilier et de la Rénovation de Toulon, de la manière suivante:

Le 17 septembre 2017, l'urne sera ouverte à 17h par les représentants du GROUPE AVENIR.

Le gagnant sera tiré au sort par deux personnes volontaires choisies parmi les visiteurs présents sur le stand et ce en présence des représentants du GROUPE AVENIR, lesquels attesteront de la régularité des opérations de tirage.

Au cas où un bulletin tiré devrait être considéré comme nul, il sera procédé au tirage au sort d'un nouveau bulletin et ainsi de suite jusqu'à ce que le gagnant ait été trouvé.

**Article 6:**

Dans les plus brefs délais, et par courrier adressé à son domicile (adresse figurant sur le bulletin de participation qui sera la seule considérée comme prouvant valablement le domicile du gagnant), le gagnant sera avisé qu'il peut retirer son lot au magasin FLY de La Valette du Var et sous quel délai, le lot n'étant pas portable mais quérable.

Dans le cas où le gagnant ne retirerait pas son lot, celui-ci pourrait être attribué à la dotation d'autres jeux.

Le lot ainsi gagné ne peut être échangé contre d'autres marchandises, ou espèces, ou venir en compensation de sommes dues au magasin FLY de La Valette du Var.

La responsabilité de la société FLY exploitant le magasin FLY de La Valette du Var ne saurait être engagée par le gagnant dans le cadre de l'utilisation du lot.

Aucune contestation ne sera admise sur les résultats de ce jeu après une période de 10 jours suivant le tirage.

**Article 7:**

En cas de survenance d'événements totalement étrangers à leur volonté, notamment en cas de force majeure ou encore du fait de grèves, la société organisatrice, dont la responsabilité ne saurait être engagée, se réserve le droit d'interrompre, de différer, de prolonger ou de cesser définitivement le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait ou encore en raison de grèves postales ou de perte de courrier.

De même s'il apparaissait nécessaire pour l'une des mêmes causes de modifier le présent règlement en tout ou partie.

Dans ces hypothèses, une information sera communiquée par tous moyens au choix des organisateurs.

**Article 8:**

L'identité du gagnant (nom, prénom, ville) et sa photo éventuelle pourront faire l'objet de communications publicitaires rappelant les résultats de ce jeu et sans que le gagnant puisse s'y opposer à moins de perdre son droit au lot. Il ne pourra non plus exiger de rémunération à ce titre.

**Article 9:**

Le fait de participer implique l'accord sans réserve des participants aux clauses de ce règlement et de ses éventuels avenants, celui-ci formant la Loi contractuelle entre les parties.

**Article 10:**

Les données collectées sont destinées à l'organisation du jeu et pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale par le GROUPE AVENIR, chaque participant pouvant s'y opposer en écrivant à l'adresse ci-dessous. Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition relatif aux données personnelles le concernant en s'adressant au GROUPE AVENIR – Direction marketing – 19 Cours Alexandre Borodine, 26000 Valence – France. Aucun frais ne sera demandé.

**Article 11:**

En cas de contestations, les parties s'efforceront de régler leur litige à l'amiable.

Type de produit	Réf	quantité	Designation	FLY	Prix unitaire	TOTAL	Description
bougeoir	77733715	1	FILYN		24,99 €	24,99 €	Bougeoir - Diam 25,5 cm. En fer, peint, coloris blanc et beige
fautueil	77751151	2	FESTT		99,90 €	199,80 €	Fautueil (L58 x h75 x P71 cm). Garnissage en mousse polyéther : assise D27 kg/m3, dos D21 kg/m3. Outillage PET*, D120 g/m2. Revêtement tissu 100% PET* coloris gris foncé et boutons coloris gris clair. Structure en PP* et PP* orientés, panneaux contreplaqués hêtre, MDF* et hêtre. Suspension ressorts type zig zag. Pieds en hêtre massif finition vernis naturel (S1151). 99,90€ (dont 1,70 € d'éco-part)
fautueil	77751150	1	FESTT		99,90 €	99,90 €	Fautueil (L58 x h75 x P71 cm). Garnissage en mousse polyéther : assise D27 kg/m3, dos D21 kg/m3. Outillage PET*, D120 g/m2. Revêtement tissu 100% PET* coloris gris clair. Structure en PP* et PP* orientés, panneaux contreplaqués hêtre, MDF* et hêtre. Suspension ressorts type zig zag. Pieds en hêtre massif finition vernis naturel (S1151). 99,90€ (dont 1,70 € d'éco-part)
table basse	77737832	1	RATTAN		99,90 €	99,90 €	Table basse (L65 x h30 x P65 cm) en rotin, finition laquée, coloris naturel clair.
table basse	77721630	1	NORDIC		149,90 €	149,90 €	Table basse (L80 x h35 x P80 cm) en MDF, finition laquée, coloris blanc. Plateau, ép. 18mm. Pieds en chêne massif finition vernis cellulosique, mat transparent.
tapis	77735687	1	GRACO		75,90 €	75,90 €	Tapis (L230 x P160 cm), 100 % Polypropylène. Coloris Gris. Lavable à la main à 15°
peau mouton	77722448	1	SIBERIE		69,90 €	69,90 €	Tapis (L100 x P75 cm), 100 % laine. Coloris taupe. Nettoyage par un professionnel recommandé
peau mouton	77721394	1	SIBERIE		69,90 €	69,90 €	Tapis (L100 x P75 cm), 100 % laine. Coloris blanc. Nettoyage par un professionnel recommandé
plateau	77747536	1	VEGETAL		14,99 €	14,99 €	Plateau (L36 x h4 x P3,6 cm). 100% chêne brut
vase verre	77735746	1	INOUI		44,99 €	44,99 €	Vase en verre - haut. 15,5 cm. En verre soufflé, coloris bleu
muet blanc/bleu	77740753	4	BLEUEN		3,99 €	15,96 €	Mug 35cl. En grès, coloris blanc et bleu. Résiste au lave vaisselle et au micro-onde
lampadaires	77729703	2	SWYN		149,90 €	299,80 €	Lampadaire Haut 66 cm. Socle en métal laqué, époxy, coloris blanc. Bras en hêtre massif, finition vernis transparent nitrocellulosique et métal laqué époxy, coloris blanc mat. Abat-jour en tissu coloris blanc, 35%polyester, 65%coton. sans ampoule (type E14) puissance maxi conseillée: max 40 W - eco 12 W classe de protection 2 lire avec électrification sans variateur sans transformateur
					904,16 €	<b>1 165,33 €</b>	